

pro infirmis

Rapport annuel 2022



Table des matières

Introduction	3
Contribution d'assistance	4
Prestations	6
Aperçu des prestations	7
En transformation : l'inclusion vécue	10
En transformation : sur les traces de notre raison d'être	12
Participation / égalité / politique	14
Politique sociale	15
Sensibilisation	16
Récolte de fonds	17
Merci de tout cœur !	18
Comptes annuels	19
Présente dans toute la Suisse	20
Notre organisation	21

”

Un siècle après sa fondation, Pro Infirmis est toujours prête à affronter le changement. Notre mandat est de promouvoir et exiger l'inclusion des personnes en situation de handicap, dans notre organisation et partout ailleurs. Merci de nous soutenir dans cette voie.

Felicitas Huggenberger, directrice de Pro Infirmis

“

Introduction

Pro Infirmis à l'heure des changements



Adriano Previtali
Président de Pro Infirmis



Felicitas Huggenberger
Directrice de Pro Infirmis

Chère lectrice, cher lecteur,

« Pierre qui roule n'amasse pas mousse », dit le proverbe. Pro Infirmis ne risque pas de s'ankyloser : depuis cinq ans, l'organisation est en constante évolution. Nous sommes prêts – 100 ans après notre fondation – à nous interroger sur nos valeurs et nos objectifs. En tant que plus grande organisation suisse pour les personnes en situation de handicap, nous voulons donner l'exemple d'une application conséquente de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées, que la Suisse a ratifiée en 2014. Avec nos partenaires, nous voulons aussi sensibiliser l'opinion publique aux principes et aux valeurs de cette convention.

Réponses à nos questionnements

Durant les années précédentes, nous avons semé les graines du changement. En 2022, les premières pousses sont apparues. Les effets de certains processus ont commencé à se faire ressentir. D'une part, nous avons démarré les ateliers « raison d'être » (page 12). Ces ateliers nous aident à déterminer le but et le bien-fondé de notre organisation, dans la foulée de la ratification de la convention de l'ONU. Nous avons étroitement collaboré avec nos clientes et clients ainsi qu'avec des auto-représentantes et auto-représentants. Les résultats des ateliers permettront de poser des bases stratégiques claires pour le développement de l'organisation.

Nous avons également organisé d'autres ateliers, destinés à réorienter notre stratégie des prestations. Là aussi, des personnes en situation de handicap ont participé aux discussions.

Ces réflexions doivent servir à cerner les besoins actuels des personnes en situation de handicap et à optimiser notre offre en conséquence.

Nouvelles personnes

Deux nouveaux membres ont rejoint la Direction de Pro Infirmis en 2022. Le mandat de président de Pro Infirmis, dont la durée est limitée par nos statuts, n'a pas pu être confié à une nouvelle personne lors de l'assemblée des délégués extraordinaire de novembre. Il y a eu des discussions parfois tendues, mais tous les délégués et déléguées et toutes les instances ont fait preuve d'un grand engagement dans la recherche d'un ou d'une successeur-e à Adriano Previtali. C'est pourquoi nous espérons pouvoir élire une personne adéquate lors de l'assemblée du 23 juin 2023.

Financièrement, une année très difficile

Financièrement l'année 2022 a été un grand défi, et nos comptes se bouclent sur une lourde perte. En effet, l'évolution négative des marchés financiers, due notamment à des crises géopolitiques telles que la guerre en Ukraine, a creusé le déficit. Parallèlement, la demande de prestations ne cesse d'augmenter (page 7), et nous avons dû investir d'urgence dans le renouvellement de notre infrastructure informatique.

Malgré la perte enregistrée en 2022, nous sommes optimistes pour l'avenir, et résolu à maintenir le cap du changement et à appliquer la Convention relative aux droits des personnes handicapées de l'ONU à tous les niveaux de notre organisation. Notre mission est de réaliser l'inclusion et l'autodétermination des personnes en situation de handicap chez Pro Infirmis, en politique et dans la société. Et cela, avec elles et non pas à leur insu.

Merci de nous accompagner et de nous soutenir dans notre transformation ! Cordialement,

Felicitas Huggenberger

Adriano Previtali



Contribution d'assistance

Bilan des 10 ans de la contribution d'assistance

Depuis que la contribution d'assistance de l'AI a été introduite, Stéphanie M. (38 ans) bénéficie d'une assistance personnelle qui lui permet de vivre dans son propre logement. Lors de la conférence organisée par Pro Infirmis à l'occasion des 10 ans de la contribution d'assistance, elle s'est livrée en toute franchise sur sa propre expérience (voir encadré). Actuellement, Stéphanie M. emploie quatre assistantes et assistants, dont Annaëlle M. (22 ans).

Stéphanie, vous bénéficiez de la contribution d'assistance de l'AI depuis plus de 10 ans. Êtes-vous satisfaite de cette prestation ?

Sur le fond, la contribution d'assistance de l'AI est une très bonne chose. Elle permet à des personnes comme moi, qui ont besoin d'assistance 24 heures sur 24, de vivre chez elles plutôt qu'en institution. Cela nous laisse la liberté de vivre comme nous l'entendons.

Qu'est-ce qui, selon vous, pourrait être amélioré ?

La charge administrative est clairement trop élevée. Au début, les bénéficiaires de la contribution d'assistance ont presque toujours besoin d'aide et de formations approfondies pour engager leur personnel dans les règles. J'aimerais aussi que l'AI exerce moins de contrôle : actuellement, nous avons l'obligation d'envoyer chaque mois un décompte détaillé des heures d'assistance fournies – c'est une tâche très lourde et contraignante. À titre personnel, je souhaiterais qu'on me paie 24 heures d'assistance par jour au lieu de 16.

Autrement dit, vous êtes seule 8 heures par jour ?

Malheureusement, c'est souvent le cas. Mais j'ai la chance d'avoir des parents et une famille qui m'aident beaucoup et qui complètent la plupart du temps la présence manquante. Mais si je suis seule et que j'ai besoin d'aller aux toilettes, je dois me retenir. Cela peut être très désagréable. De plus, les personnes qui reçoivent la contribution d'assistance n'ont pas toutes un réseau familial comme le mien. Qu'est-ce que je ferai quand mes parents ne pourront plus m'aider ? De plus, mes proches ne sont pas payés pour leurs tâches d'assistance – il est temps que cela change ! Heureusement, les choses évoluent sur le plan politique (voir encadré).

Anaëlle, qu'est-ce que vous changeriez au système de contribution d'assistance ?

Pour nous, assistantes et assistants, mais aussi pour les personnes qui nous emploient, il serait bon de pouvoir compter sur une équipe de remplacement en cas de maladie ou d'imprévu. Lausanne est en train de mettre en place un pool de remplacement. Actuellement, il est très difficile de trouver quelqu'un. Pour ma part, j'ai peur de ne pas être opérationnelle – parce que ma cliente se retrouverait alors potentiellement seule –, c'est pourquoi je ne m'autorise aucune absence. De manière générale, le métier d'assistant-e devrait être mieux connu, car cela inciterait d'autres personnes à s'engager sur cette voie et l'employeur pourrait plus facilement remplacer son personnel en cas de départ. C'est un gros problème en ce moment.

Stéphanie, y a-t-il aussi des inconvénients à vivre avec une assistance ?

Oui, mais ce sont des inconvénients mineurs. Par exemple, j'ai très peu de moments en tête-à-tête avec mon fils de six ans. Alors chaque soir, je passe un peu de temps juste avec lui au moment du coucher. C'est très important pour nous de créer notre propre espace, car pendant la journée nous sommes constamment en compagnie d'assistantes et d'assistants. Avoir des personnes extérieures chez soi donne parfois lieu à de belles rencontres. Mais ce n'est pas toujours facile.



Conférence : « 10 ans de contribution d'assistance de l'AI »

Le 18 mai 2022, Pro Infirmis a organisé une conférence à l'occasion des 10 ans de la contribution d'assistance à Berne. Pendant une journée, environ 140 personnes de toute la Suisse ont partagé leurs expériences, idées et aspirations en lien avec la contribution d'assistance.

Les discussions l'ont clairement montré : si la contribution d'assistance constitue une véritable avancée pour l'autodétermination des personnes en situation de handicap, ce modèle nécessite encore de nombreuses améliorations. Le conseiller national Christian Lohr, lui-même en situation de handicap, a lancé une initiative parlementaire (12.409) qui demande que les proches puissent se faire payer jusqu'à 80 % de leurs prestations d'assistance. Après une longue attente, l'initiative a franchi les principaux obstacles au Parlement et est maintenant en bonne voie.



Prestations

Nouvelle stratégie des prestations en bonne voie

Pro Infirmis a poursuivi l'année dernière sa réorientation stratégique. Le projet « Nouvelle stratégie des prestations » vise à affiner notre profil de prestataire. En plaçant la personne et ses besoins au centre des réflexions, il s'inscrit d'ans la juste ligne de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées. Nous voulons aussi rendre l'offre plus flexible, afin de pouvoir réagir rapidement aux changements sociétaux et aux nouveaux besoins.

Depuis la fondation de Pro Infirmis il y a plus de cent ans, la notion de handicap a fondamentalement changé. Pro Infirmis a observé, suivi et marqué cette évolution. S'appuyant sur la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées, notre travail vise essentiellement l'inclusion, l'autodétermination et la participation sociale. Conformément au principe « Rien sur nous sans nous », la personne concernée est au cœur de nos réflexions. Cet aspect est primordial lors de la mise en place de nouvelles offres.

Participation

Associer les personnes concernées à l'élaboration de notre nouvelle stratégie des prestations est donc fondamental. Nous avons ainsi organisé une série d'ateliers avec des personnes en situation de handicap afin de connaître leurs besoins et leurs avis (voir les deux portraits pp. 10 et 11). Nous leur avons posé des questions telles que : dans quels domaines de la vie pratique Pro Infirmis doit-elle proposer ses services ?

Sur quels aspects doit-elle se concentrer, et que peut-elle déléguer à d'autres organisations ? Comment garantir la flexibilité de l'offre et l'adapter à de nouveaux besoins ?

Enseignements précieux

Durant ces ateliers participatifs, les personnes concernées ont pu donner leur avis sur notre offre actuelle et esquisser des idées pour l'avenir. Les résultats sont extrêmement précieux pour la suite des travaux sur notre nouvelle stratégie des prestations. Ils nous montrent aussi comment nous pouvons renforcer la participation des personnes en situation de handicap au sein de Pro Infirmis, en les associant plus systématiquement à nos projets.

Silja Horber (en pull orange), auto-représentante, décrit à la p. 10 ses impressions des ateliers participatifs innovants.

Aperçu des prestations

Consultation sociale

Consultation sociale

La consultation sociale offre aux personnes concernées et à leurs proches un soutien pour toutes les difficultés de la vie quotidienne. L'aide est taillée sur mesure et s'appuie sur le potentiel des personnes et de leur entourage.

	2022	2021
Consultation sociale		
Clientes et clients actifs	35'700	32'800
Consultations		
Heures consultation sociale*	301'000	298'600
Information (PROSPREH) en heures		
Travail médiatique et relations publiques	20'500	18'300
dont heures de renseignements	10'700	10'200
Travail de fond et projets	10'200	11'100

* dont heures brefs conseils 2022 : 27'100; 2021 : 30'100

301 000 h
Consultation sociale

Aide financière directe

Que ce soit pour des moyens auxiliaires, des traitements médicaux spécifiques, des mesures architecturales ou un déménagement, les dépenses dues au handicap entraînent parfois des difficultés financières. Dans ces cas, Pro Infirmis peut donner un coup de pouce. En 2022, nous avons approuvé un peu moins de demandes, mais pour des montants en moyenne plus élevés.

	2022	2021
Demandes approuvées	8'300	8'900
Aide directe (en millions de CHF)	15,9	15,4

15,9 mio. CHF
Aide financière directe

Soutien administratif

Nous soutenons les personnes en situation de handicap dans les tâches administratives en fonction de leurs besoins.

	2022	2021
Clientes et clients	430	430
Heures de conseil	3'200	3'770

Accompagnement à domicile

Pouvoir vivre chez soi de manière autodéterminée est un droit humain. L'accompagnement à domicile apporte aux personnes en situation de handicap un appui pour certaines tâches, tout en leur garantissant le maximum d'indépendance.

	2022	2021
Personnes accompagnées	1'140	1'100
Total d'heures d'accompagnement	68'500	70'400

Conseil spécialisé en assistance

Un nombre croissant de personnes en situation de handicap décident d'employer des assistantes et assistants personnels, afin de pouvoir vivre chez elles plutôt qu'en institution. Mais le rôle d'employeur implique beaucoup de tâches administratives complexes. Le conseil spécialisé en assistance prépare les personnes en situation de handicap à assumer ce rôle.

	2022	2021
Personnes conseillées	1'580	1'420
Heures de conseil	9'930	9'020

9930 h
Conseil spécialisé en assistance

Écoles d'autonomie

Les personnes en situation de handicap ayant pour objectif de vivre dans leur propre logement peuvent intégrer nos écoles d'autonomie. Celles-ci sont des lieux de vie dans lesquels des personnes concernées vivent ensemble pendant une certaine période et apprennent, sous la direction de spécialistes de Pro Infirmis, tout ce qu'il faut pour mener une vie indépendante.

	2022	2021
Personnes en formation	22	26
Personnes ayant achevé la formation	6	8
Nouvelles personnes en formation	6	8

Service de relève

Nos services de relève viennent décharger de temps en temps les proches qui s'occupent d'une personne en situation de handicap. La demande pour cette prestation ne cesse de croître : en 2022, le nombre de familles soutenues a augmenté de 20 par rapport à 2021.

	2022	2021
Familles/ménages soutenus	840	820
Heures de relève	88'900	86'300

88 900 h
pour décharger les familles

Centres de jour

Nos centres de jour offrent aux personnes en situation de handicap une occupation utile et une structure journalière pour permettre des activités et contacts sociaux.

	2022	2021
Visiteurs et visiteuses	54	55
Jours de visite	5'290	4'410

Centres de formation continue

Nos centres de formation continue proposent une riche palette de cours aux personnes ayant des limitations cognitives. Nous avons pu offrir davantage de cours et accueillir plus de participantes et participants que les années précédentes, sans encore atteindre les chiffres d'avant la pandémie.

	2022	2021
Participantes et participants	1'970	1'650
Cours donnés	270	230

270 cours donnés pour les loisirs et la formation

Conseil en construction sans obstacles

L'importance d'un environnement construit entièrement accessible est de plus en plus reconnue, ce qui se traduit par un nombre élevé de demandes à nos services de conseil en construction sans obstacles. L'offre s'adresse aux architectes et autres spécialistes de la construction.

	2022	2021
Heures de conseil	9'380	9'900

Eurokey

La clé spéciale eurokey permet aux personnes en situation de handicap d'utiliser de nombreuses installations accessibles (toilettes, ascenseurs etc.) en Suisse et dans d'autres pays d'Europe. La demande de clés eurokey a continué d'augmenter en 2022. Les services de remise ont commandé environ 600 clés supplémentaires pour la fin de l'année, étant donné que le prix a augmenté début 2023.

	2022	2021
Installations équipées du système eurokey	3'370	3'220
Nouvelles clés distribuées	2'920	1'800



Données numériques d'accessibilité

Les personnes en situation de handicap ont besoin de savoir si tel arrêt de bus, musée, restaurant ou autre infrastructure est accessible. C'est pourquoi les données numériques d'accessibilité que nous collectons sont publiées sur diverses plateformes tous publics. Grâce à de nouveaux partenariats, la saisie des données s'est étendue à d'autres régions, comme le Tessin.

	2022	2021
Nombre de POI saisis	1'983	1'800

Bureau pour le langage simplifié

Comprendre comment fonctionne la société suppose un accès à l'information. Nos bureaux pour le langage simplifié traduisent des textes complexes en langage simplifié, puis les font contrôler par des personnes ayant un handicap cognitif. Alors que, pendant la pandémie, beaucoup de textes avaient dû être traduits en langage simplifié, la demande a légèrement reculé en 2022.

	2022	2021
Heures de travail	4'000	4'140

Ateliers participatifs sur la stratégie des prestations

Roger S. et Silja H., tous deux en situation de handicap, ont participé en tant qu'auto-représentants aux ateliers de Pro Infirmis consacrés à la réorientation de la stratégie des prestations. Au cœur des réflexions : le renforcement du profil de Pro Infirmis comme prestataire et le positionnement de son offre. Fidèle aux principes de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées et à la maxime « Rien sur nous sans nous », Pro Infirmis fait de plus en plus appel à l'expertise des personnes en situation de handicap dans ses processus.

Silja H., participante à l'atelier

« L'atelier sur la réorientation des prestations m'a plu. Nous avons travaillé en groupes et ensuite présenté nos résultats. Nos avis étaient parfois très divergents, mais ils ont tous été écoutés et notés. Certaines personnes disaient que le modèle d'assistance leur suffisait et qu'une grande organisation comme Pro Infirmis derrière ne faisait que compliquer la vie des personnes concernées.

Je ne suis pas de cet avis. Les assistantes et assistants sociaux et les autres personnes de Pro Infirmis savent énormément de choses importantes, alors qu'un assistant ou une assistante toute seule ne peut pas réunir toutes ces compétences. Je trouve aussi que des prestations comme l'école d'autonomie sont importantes pour préparer les personnes à vivre chez elles. Mais c'est bien qu'on discute de ces prestations et que nous, les personnes directement concernées, soyons associées à ces réflexions. À mon avis, Pro Infirmis a choisi le bon chemin. »



Silja H. (30 ans) recourt à la prestation Accompagnement à domicile de Pro Infirmis depuis 2017. Elle est heureuse que l'accompagnante vienne toutes les deux semaines pour l'aider dans les tâches ménagères et administratives. Elle est aussi très satisfaite de ses contacts avec son assistante sociale à Pro Infirmis. Silja Horber est née avec une infirmité moteur cérébrale. Elle travaille comme employée de commerce à Zurich.

Roger S., participant à l'atelier

« J'ai beaucoup apprécié le professionnalisme dans la modération de cet atelier sur la stratégie des prestations de Pro Infirmis. Cela a permis à toutes les personnes présentes, y compris les collaboratrices et collaborateurs, de s'impliquer à cent pour cent dans les discussions et les travaux de groupe. J'ai aussi été impressionné par la tolérance à la frustration dont Pro Infirmis a fait preuve, en consignait soigneusement et calmement toutes les critiques exprimées, même les plus dures. Les critiques sont importantes, parce qu'elles montrent où le bât blesse. Comme je suis à la fois personne concernée et spécialiste des assurances sociales, je comprends les deux points de vue.

Personnellement, je considère que Pro Infirmis est la première interlocutrice pour les personnes en situation de handicap et leurs proches. Elle fournit des renseignements, coordonne l'aide et oriente les personnes vers d'autres services. Elle les aide à défendre leurs intérêts, à définir leurs besoins et à renforcer leurs propres capacités et compétences. Je souhaite que la population soit mieux informée sur le travail de l'organisation et les valeurs qu'elle défend. Et qu'elle sache que Pro Infirmis ne prend pas ses décisions dans le dos des personnes concernées, mais qu'il y a un échange sur un pied d'égalité. Je suis content d'avoir pu contribuer à ce grand changement, qui n'est certainement pas facile pour l'organisation dans son ensemble. J'en remercie Pro Infirmis. »



Roger S. (57 ans) est atteint depuis 1990 de colite ulcéreuse, une maladie auto-immune, et d'une maladie génétique rare affectant le système nerveux. Il ne peut plus travailler depuis 2011. De 2018 à 2021, il a siégé au conseil communal de la ville de Schlieren. En 2022, il a suivi la formation « politinclusive » avec enthousiasme. Quand Pro Infirmis lui a proposé de participer à l'atelier de réorientation de sa stratégie des prestations, il a tout de suite accepté. Roger S. s'engage également au sein de la communauté queer en tant qu'auto-représentant des personnes en situation de handicap.

” Je trouve courageuses la voie entamée par Pro Infirmis et la manière dont elle s'attelle à sa réorientation. Je ressens une réelle volonté de changement. “

Roger S., participant à l'atelier

Ateliers « raison d'être » : découvrir le pourquoi de Pro Infirmis

L'année dernière, Pro Infirmis a organisé quatre ateliers réunissant des représentantes et représentants du Bureau, du personnel et de la clientèle de Pro Infirmis, ainsi que des auto-représentantes et auto-représentants. But : cerner l'essence même de l'organisation, le principal moteur de son travail.

Depuis cinq ans environ, Pro Infirmis traverse un processus de transformation et de modernisation. En 2021, elle s'est dotée de nouveaux principes de direction (comment dirigeons-nous ? Sur quelles valeurs nous appuyons-nous ?) Elle a également décidé de mettre sur pied une nouvelle stratégie des prestations (quelles prestations voulons-nous offrir à l'avenir ?) Il s'agit là d'étapes importantes, qui détermineront l'orientation générale de l'organisation.

Repères communs

Afin que ces changements soient compris et que toute l'organisation y adhère, il est essentiel de définir la raison d'être de Pro Infirmis, ce pour quoi elle s'engage. Tel était donc l'objet de ces quatre ateliers. Les participantes et participants ont utilisé le modèle du « cercle d'or » de Simon Sinek. Selon cet auteur, la plupart des organisations savent « ce » qu'elles font et « comment » elles le font. Mais peu d'entre elles savent « pourquoi » elles le font.

La réponse à ce « pourquoi » peut aider à fixer des buts communs et à mieux se positionner en tant que marque vis-à-vis de l'extérieur. Ce positionnement est fondamental pour l'avenir de Pro Infirmis. En effet, selon un sondage effectué chaque année, 86 % de la population suisse connaissent l'organisation de nom, mais 5,2 % seulement savent pourquoi elle s'engage et quelles prestations elle offre. Afin que nous puissions mieux cerner cette offre et nous affirmer sur le marché très convoité des dons, donner une réponse claire au « pourquoi » de notre action est indispensable. Les propositions issues des quatre ateliers seront consolidées en deux propositions clés et soumises aux collaboratrices et collaborateurs de toute l'organisation en avril 2023.



Commission Participation et Inclusion : un travail fructueux

Depuis plus d'une année, la commission Participation et Inclusion conseille Pro Infirmis pour une application systématique de la convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées dans l'organisation.

La commission, dont les huit membres sont presque tous en situation de handicap, a tenu deux séances officielles en 2022. En février, elle a discuté du projet stratégique 3B « candidates et candidats en situation de handicap » : il s'agissait entre autres de déterminer comment Pro Infirmis peut soutenir des candidatures et motiver davantage de personnes ayant un handicap à s'engager en politique.

Lors de la séance d'août, Mirjam Gasser, présidente par intérim, a donné sa démission. Peter Ladner et Markus Böni ont été élus à l'unanimité comme co-présidents pour un mandat de deux ans. La commission s'est ensuite penchée sur le sujet de l'inclusion professionnelle chez Pro Infirmis. Elle a exposé les résultats de ses réflexions à la conférence des directrices et directeurs cantonaux de Pro Infirmis en septembre.

Par ailleurs, la présidente par intérim, Mirjam Gasser, a présenté une rétrospective de la première année de travail de la commission devant le Bureau en avril. En outre, lors de l'assemblée du 17 juin, un membre s'est adressé aux délégué-e-s au nom de la commission. Ainsi, celle-ci accroît sa visibilité auprès des diverses instances de l'organisation.





Participation / égalité / politique

Égalité : un grand besoin de rattrapage

Au printemps 2022, l'ONU a contrôlé pour la première fois comment la Suisse applique la Convention relative aux droits des personnes handicapées, qu'elle a ratifiée en 2014. Le résultat est décevant : le Comité des droits des personnes handicapées donne une mauvaise note à la Suisse. En huit ans, aucun progrès significatif n'a été fait. Les organisations du handicap ont saisi l'occasion de la publication du rapport pour « sonner l'alarme ».

Le 9 mars 2022, des personnes en situation de handicap et leurs organisations se sont rassemblées à Berne équipées de réveils, pour demander aux instances politiques de se réveiller et d'agir enfin. L'action était organisée par la faitière Inclusion Handicap, dont Pro Infirmis est membre. Des collaboratrices et collaborateurs de toute la Suisse y ont accompagné leurs clientes et clients. De nombreux membres du personnel de Pro Infirmis avaient auparavant collaboré au rapport alternatif, qui présente au comité de l'ONU le point de vue de la société civile sur l'égalité de traitement. L'alarme du 9 mars a ensuite adopté d'autres formes : dans le courant de l'année, la pétition « Ne nous laissez pas tomber. Ratification du Protocole facultatif de la CDPH, MAINTENANT ! » a été déposée. Le but est que les personnes en situation de handicap puissent à l'avenir faire valoir leurs droits par voie de justice.

Après l'examen de la Suisse par le comité de l'ONU, Pro Infirmis et ses partenaires ont remporté plusieurs succès politiques : en l'espace d'une année, la motion pour l'instauration de barèmes de salaires équitables dans le calcul du taux d'invalidité a été acceptée à l'unanimité par le Conseil national, et confirmée par le Conseil des États. Cela doit faire réfléchir le Conseil fédéral. Aujourd'hui, de telles irrégularités ne peuvent plus être dissimulées ni tolérées. Un autre succès historique a été la reconnaissance de la langue des signes par le Parlement.

En automne 2022, lorsque le Parlement a refusé d'adapter les montants des prestations complémentaires en raison de l'augmentation des prix de l'énergie, Pro Infirmis s'est adressée aux administrations cantonales et à diverses personnalités politiques. Grâce à la pression exercée par ses directions cantonales, elle a obtenu que le problème soit traité par divers gouvernements. Cet exemple montre comment il est possible de compléter la politique nationale par de bons réseaux dans les cantons.

Politique sociale

Politiciennes et politiciens en situation de handicap

L'année 2022 était sous le signe de l'auto-représentation politique. « Rien sur nous sans nous » – les personnes en situation de handicap doivent siéger aux instances de décision politiques, et pas seulement être consultées via des sondages ou des groupes de suivi.

Pour renforcer l'auto-représentation, Pro Infirmis soutient de différentes manières les personnes en situation de handicap qui s'engagent en politique. Tout d'abord, elle a organisé la formation « politinclusive » en allemand, en français et en italien. La séance de clôture du 8 avril 2022 a réuni des novices et des politiciennes et politiciens expérimentés, tous en situation de handicap.

Un second événement de réseautage destiné à des politiciennes et politiciens en situation de handicap a eu lieu en septembre : plus de 80 personnes qui, soit occupaient déjà une fonction politique, soit voulaient se lancer dans l'aventure, y ont participé.

Pro Infirmis soutient aussi individuellement des candidatures. Avec succès : à Berne, Simone Leuenberger a été élue au Grand Conseil. À Zurich, Islam Alijaj a fait son entrée au conseil communal, et, à Zoug, Manuela Leemann et Patrick Rössli ont été réélus. Les quatre avaient reçu l'appui officiel de Pro Infirmis durant leur campagne. Djamel Bourbala, qui avait suivi la formation « politinclusive », a été élu en 2022 au conseil communal de Versoix GE.

Le service Affaires publiques a investi beaucoup d'énergie en 2022 dans la préparation de la première session des personnes handicapées de Suisse, qui a eu lieu en mars 2023. L'élection des parlementaires pour cette session a débuté à la fin de l'année. 216 personnes se sont portées candidates, ce qui prouve, en cette année d'élections fédérales, que l'engagement politique des personnes en situation de handicap est bien là. Il est grand temps que la Suisse le reconnaisse et que la participation politique de toutes et de tous devienne réalité.



Un savoureux lancement de campagne

Le 3 décembre, journée internationale des personnes handicapées, une surprise gourmande attendait les parlementaires devant le Palais fédéral : sous le patronage de Martin Candinas, président du Conseil national, Pro Infirmis a distribué des bonshommes de Saint-Nicolas pour attirer l'attention sur la première session des personnes handicapées.



Plus de 20 % de la population suisse vit avec un handicap. Souvent, trop souvent, ces 20 % se heurtent à des obstacles qui les excluent de la vie sociale et les empêchent d'exercer leurs droits politiques. De plus, les personnes en situation de handicap sont nettement sous-représentées au Parlement fédéral. Pro Infirmis veut changer cela : pour l'année électorale 2023, elle a lancé une vaste campagne de sensibilisation, revendiquant plus de participation politique pour les personnes en situation de handicap.

Coup d'envoi réussi pour la campagne 2023

De bon matin, Martin Candinas (GR), président du Conseil national, Felicitas Huggenberger, directrice de Pro Infirmis, et des auto-représentantes et auto-représentants ont distribué des bonshommes de Saint-Nicolas « handicapés » sur la Place fédérale. Ils invitaient les parlementaires à assister le 24 mars 2023 à la première session des personnes handicapées. Le Conseiller fédéral Alain Berset s'est régalé d'un bonhomme et a beaucoup apprécié l'action.

Martin Candinas est convaincu que « c'est en entrant en politique que les personnes en situation de handicap peuvent au mieux défendre leurs intérêts. Nous avons besoin de ces personnes comme électrices et politiciennes. »

Plus de 500 boulangeries de toute la Suisse ont participé à l'action « bonhomme de St-Nicolas / Grittibänz » de Pro Infirmis. Cette fois, la clientèle des boulangeries était directement interpellée : « Il est temps de faire tomber les barrières, dans les têtes et dans les cœurs, car nous sommes là, nous sommes nombreux et nous avons notre place. Faut t'y faire ». Ce message un brin provocateur, inscrit sur les sachets renfermant les délicieuses brioches, s'adressait à tout le monde – y compris les politiques et politiciens.

Journée des proches aidants : jeunes aidants

Lejla est toujours là pour sa petite sœur Meyra, autiste. Comme des milliers d'autres enfants et adolescents en Suisse, Lejla est une jeune aidante. Ces jeunes jouent un rôle non négligeable dans la prise en charge de personnes en situation de handicap. Mais leur lourde tâche peut entraîner de graves problèmes, tels que la dépression ou l'absentéisme scolaire. C'est pourquoi, Pro Infirmis leur a dédié la journée des proches aidants du 30 octobre 2022, les remerciant pour leur engagement hors du commun. Il est grand temps que le rôle important des jeunes aidants soit reconnu et que des moyens soient mis en place pour les décharger.



Les membres promoteurs, un pilier de notre récolte de fonds

Pro Infirmis compte environ 40 000 membres promoteurs. Leurs contributions sont prélevées par recouvrement direct. La majorité de ces donatrices et donateurs nous restent fidèles, même en temps de crise.

La régularité des dons et la fidélité des donatrices et donateurs sont très importantes pour notre planification financière. Les contributions des membres promoteurs sont débitées automatiquement par recouvrement direct, ce qui favorise la fidélisation. Ces dons sont par ailleurs plus élevés que la moyenne.

Les contributions des membres promoteurs restent stables en temps de crise. En cas de catastrophe naturelle, de crise alimentaire ou de conflit armé, la population soutient en général les organisations qui apportent une aide d'urgence sur place – souvent au détriment de celles qui n'interviennent pas explicitement pour remédier à ces tragédies très médiatisées. Or, au cours des années houleuses que nous avons traversées, nos membres promoteurs ne nous ont pas laissé tomber, au contraire : les dons provenant de ce segment ont augmenté. Un grand merci à tous nos membres promoteurs pour leur précieux engagement !



Hanna Lienhard (72 ans), de Zurich, est membre promoteur de Pro Infirmis depuis 2009. L'ancienne présidente de l'arrondissement scolaire de Zürichberg continue, à titre bénévole, de s'engager dans le domaine de la formation. Mariée, elle a trois enfants adultes et deux petits-enfants.

”

Pour moi, c'est important que notre société dans son ensemble aille bien et que les ressources soient réparties équitablement – y compris pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap et promouvoir leur inclusion. Ces personnes ont un rôle essentiel à jouer dans notre société. Dans l'optique d'une société inclusive, je m'engage bénévolement dans le domaine de la formation des personnes ayant un handicap cognitif, et je suis membre promoteur de Pro Infirmis.

“

Hanna Lienhard, membre promoteur

Merci d'être à nos côtés !

Nos prestations en faveur des personnes en situation de handicap et notre engagement politique pour une société inclusive sont toujours plus demandés. Nous sommes d'autant plus reconnaissants de tout soutien financier.

Un grand merci à nos donateurs et donatrices, parrains et marraines, membres promoteurs, ainsi qu'aux fondations et aux entreprises qui, en 2022, nous ont versé des dons. Les dons constituent environ un cinquième des recettes de Pro Infirmis. Ils nous permettent de maintenir notre offre de prestations, qui est en grande partie gratuite.

En 2022, les recettes provenant des dons privés et des collectes étaient à peine inférieures à l'année précédente. Malheureusement, les apports provenant de successions ont baissé d'un tiers. En revanche, les contributions de fondations, d'entreprises et de gros donateurs privés ont augmenté de 8%. Globalement, les produits des dons ont reculé de 3% par rapport à l'année précédente.

Pouvoirs publics

Les subventions de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) constituent 51% de nos produits, et 18% proviennent de contributions cantonales et communales. Ces ressources nous permettent de continuer d'offrir gratuitement des prestations essentielles pour les personnes en situation de handicap.

Travail bénévole

Environ 10 000 heures de travail ont été fournies par des bénévoles – la majeure partie dans le canton du Tessin. Ce chiffre ne renferme pas l'activité des membres des comités cantonaux.

Nous remercions toutes celles et tous ceux qui, par un don ou par leur engagement, ont contribué à notre mission durant cette année difficile. Toutes ces personnes sont un pilier important de notre organisation. Encore une fois, un grand merci !



Nous sommes fiers de compter Pro Infirmis parmi nos partenaires. Les titulaires de nos cartes ont ainsi la possibilité d'utiliser leurs points surprise pour soutenir les personnes en situation de handicap. Nous les remercions de leur générosité et de leur engagement, et nous nous réjouissons de poursuivre notre collaboration.



Markus Coradi, Viseca Payment Services SA

Fondations et entreprises

Pro Infirmis remercie chaleureusement les entreprises et fondations suivantes, qui ont apporté un soutien de 10 000 francs ou plus et souhaitent être mentionnées nommément :

- Adele Koller-Knüsli Stiftung
- Arthur Waser Stiftung
- Béatrice Ederer-Weber Stiftung
- Däster-Schild Stiftung
- Dr. Stephan à Porta-Stiftung
- Ebnet-Stiftung
- Ernst Göhner Stiftung
- Fondation Dr Alfred Fischer
- Fondation Philanthropia
- Fondation Fidinam
- Fondation d'utilité publique Accentus
- Coopérative IGORA*
- Beisheim Stiftung
- Rolf und Rosmarie Gerber-Stiftung
- Rosemarie Aebi Stiftung
- Fondation Denk an mich
- Stiftung Herbert und Helene von Moos-Neumann
- Stiftung Marchesa Esther Medici del Vascello
- Veronika und Hugo Bohny Stiftung
- Viseca Payment Services SA**
- Walter Haefner Stiftung
- Banque cantonale de Zurich

* somme reversée par des collecteurs d'aluminium de toute la Suisse

** somme reversée par des titulaires de cartes bancaires participant au programme bonus surprise

Faits et chiffres

	2022	2021
Bilan (en millions de CHF)		
Actifs circulants	83,0	91,8
Actifs immobilisés	36,0	34,2
Total des actifs	119,0	126,0
Capital étranger	31,4	18,7
Capital des fonds affectés	39,7	40,6
Capital de l'organisation	47,9	66,7
Total des passifs	119,0	126,0
Compte d'exploitation (en millions de CHF)		
Produits de la récolte de fonds	18,3	18,9
Subventions AI	54,4	54,9
Produits des prestations	11,3	9,8
Subventions Confédération, cantons et communes	18,6	17,7
Autres produits	3,4	3,3
Total des produits d'exploitation	106,0	104,6
Charges de personnel	-74,3	-71,6
Charges pour clients et organisations du handicap	-27,3	-25,9
Autres charges d'exploitation	-11,6	-10,0
Amortissements	-1,6	-1,6
Total des charges d'exploitation	-114,8	-109,1
Résultat d'exploitation	-8,8	-4,5
Résultat non opérationnel	-10,1	4,4
Résultat annuel avant prélèvement sur capital de l'organisation	-18,9	-0,1
Personnel		
Total collaboratrices et collaborateurs	1'720	1'716
Collaboratrices et collaborateurs rémunérés au mois	743	713
Équivalent en postes à plein temps	522	505
Collaboratrices et collaborateurs rémunérés à l'heure	977	1'003
Équivalent en postes à plein temps	106	104
Personnes actives à titre honorifique dans les comités cantonaux (au 31.12)	114	113
Directions cantonales	15	15
Services de consultation	51	52
Récolte de fonds (en millions de CHF)		
Produits des dons	18,3	18,9
Charges de la récolte de fonds	6,7	5,3
Rémunérations et indemnités (en kCHF)*		
Total des rémunérations des 6 membres de la Direction	1'089	1'075
Rapport entre le salaire le plus bas et le plus élevé	1:3,8	1:3,8
Indemnités aux membres du Bureau	63	73
Dont indemnités au président	8,6	13,6

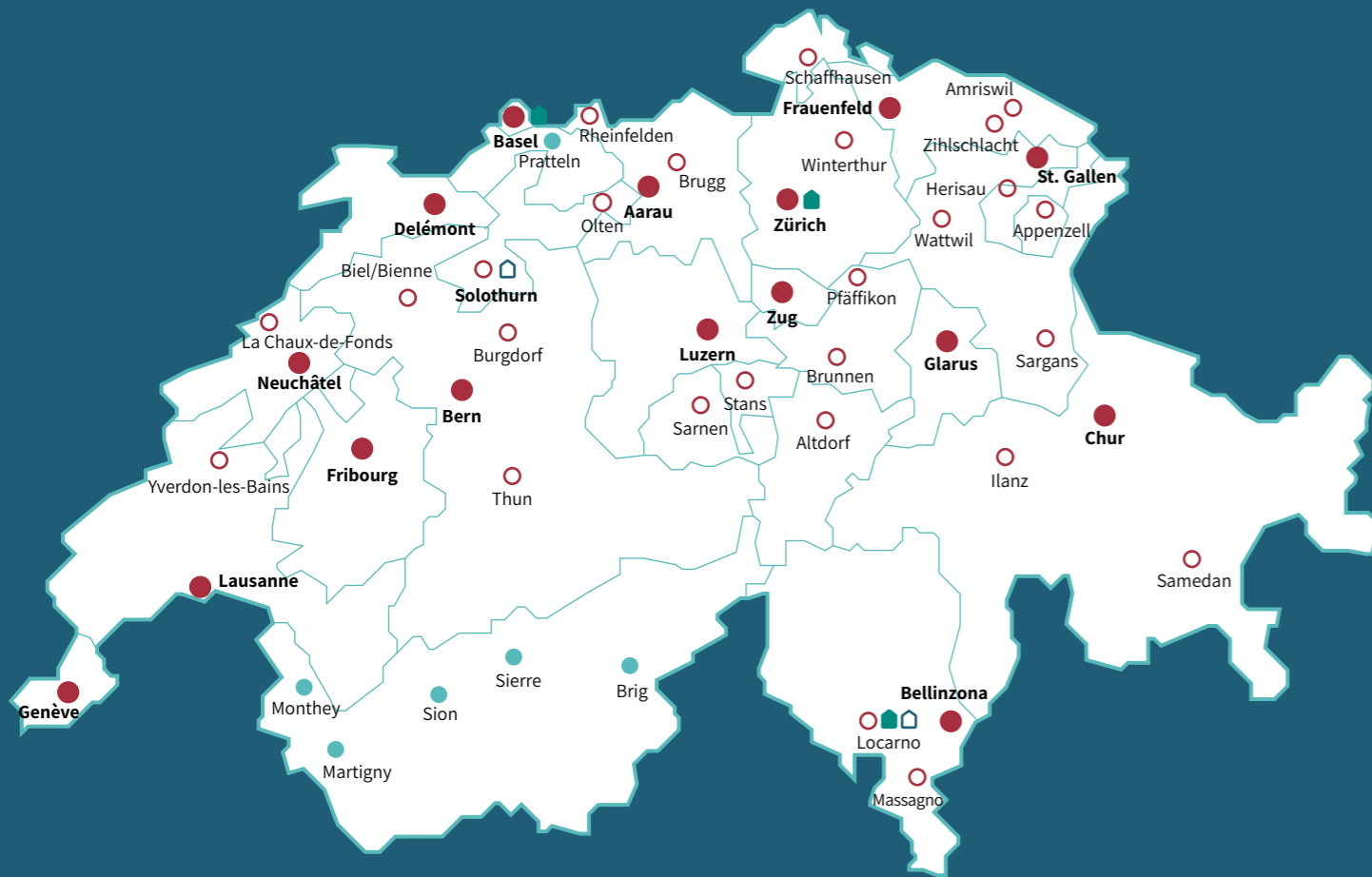
* Les indemnités sont fixées conformément aux directives de la ZEWO.

Vous pouvez commander le rapport financier détaillé à l'adresse contact@proinfirmis.ch ou le télécharger depuis www.proinfirmis.ch.

L'interlocutrice privilégiée pour les personnes en situation de handicap en Suisse.

Pro Infirmis dispose de services de consultation dans toute la Suisse. Elle soutient les personnes en situation de handicap et leurs proches.

Association d'utilité publique ayant son siège à Zurich, Pro Infirmis est politiquement indépendante et confessionnellement neutre. Par ses prestations, elle encourage l'autonomie et l'autodétermination des personnes en situation de handicap.



Notre organisation

Bureau

Président

Adriano Previtali (depuis 2004, 6^e mandat)
Prof. Dr. iur. Université de Fribourg
Membre du conseil de fondation de la Fondation Charlotte Olivier, Fribourg

Co-vice-présidente

Sandra Hügli (depuis 2018, 2^e mandat)
Conseillère en relations publiques avec diplôme fédéral ; Polsan, partenaire, membre de la direction

Co-vice-président

Christian Lohr (jusqu'au 22.6.2022)
Conseiller national, journaliste/chargé de cours
Membre de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national (CSSS-CN) ; co-président de l'intergroupe parlementaire pour les questions relatives aux personnes handicapées ; membre du conseil de fondation de la fondation Profil – travail & handicap, Zurich ; président d'honneur de PluSport Sport Handicap Suisse

Membres

Jean-Pierre Bringen (jusqu'au 25.11.2022)
Docteur ès sc. écon. de l'Université de Fribourg
Président de la fondation Emera, Sion
Directeur général du groupe Bringen, Viège

Hans-Peter Egli (depuis 2018, 2^e mandat)
Organisateur avec brevet fédéral
Délégué de la direction scolaire de la Haute école OST
Membre du conseil de fondation de la fondation Profil – travail & handicap, Zurich

Susanne Gasser (jusqu'au 29.11.2022)
Physiothérapeute indépendante
Présidente du « Schweizerischer Blindenbund »
Membre du comité de UCBAVEUGLES
Présidente de Physioblind

René Knüsel (depuis 2020, 2^e mandat)
Prof. hon. Dr. Sc. pol. Université de Lausanne
Expert du Conseil de direction du PNR 76 « assistance et coercition » du FNS ; membre de divers conseils de fondation et d'association dans le domaine du social

Hans Cedric Künzle (jusqu'au 28.11.2022)

Docteur en droit, indépendant
Vice-président du conseil d'administration d'Helvetia Assurances ; président d'Unicef Suisse et Liechtenstein ; membre du conseil de fondation de MyHandicap ; membre de divers conseils de fondation et conseils d'administration

Laura Sadis (depuis 2018, 2^e mandat)
Lic. sc. écon. ; ancienne conseillère d'État du canton du Tessin et conseillère nationale ; membre du Comité international de la Croix-Rouge, Genève ; membre de divers conseils de fondation et conseils d'administration

Direction

Directrice

Felicita Huggenberger
Lic. en droit, avocate
Préside la Direction
Cheffe du département Direction et Affaires publiques

Renato Denoth
Lic. sc. écon. de l'Université de St-Gall (HSG)
Chef du département Finances et Informatique

Monika Dörflinger
Lic. en droit, MAS en Leadership et Management du changement
Cheffe du département RH et Soutien

Daniel Janett
Sociologue et Executive MBA HSG
Chef du département Prestations de services Suisse alémanique

Roland Thomann (à partir du 1.2.2022)
Lic. en sc. pol., journalisme et histoire économique de l'Université de Zurich
Harvard Business School, Certificate in Sustainable Business Strategy
Chef du département Communication et Récolte de fonds

Stéphanie Zufferey (à partir du 1.1.2022)
Formation en sciences politiques
Certificat ASFC en leadership
Cheffe du département Prestations de services Suisse romande et Tessin

Comités cantonaux

Argovie-Soleure

Présidente :

Fabiana Gervasoni, MLaw
précéd. : Kurt Wiedemeier

Membres :

David Burgherr
Guido Gervasoni, lic. en droit
Daniel Ragaz, lic. en droit
Bettina Talamona
Felix Wettstein, Prof. FH

Bâle

Président :

Roger Fürst

Membres :

Regine Ernst
Christine Lindt
Walter Reinhard
Carmen Ronco
Jacqueline Zingarelli

Berne

Présidente :

Sarah Schläppi, dr en droit

Membres :

Etienne Broglie
Ueli Etzweiler
Manuel Moser, dr en méd.
Bruno Riva
Hanspeter von Bergen

Fribourg

Président :

Benoît Sansonnens, M^e

Membres :

Carole Collaud
Monica Fasani Serra
Patrick Monney
Jean-Luc Mossier
Sylvie Moullet
Claude Uehlinger, dr en méd.

Genève

Président :

Nicolas de Tonnac, dr en méd.

Membres :

Sylvie Buhagiar Benarrosh
Marianne Caflisch
Vanessa de Thorpe
Frédéric Delatena
Philip Gordon-Lennox
Anne Perrier
Richard-Claude Sadoune

Glaris

Président :

Fridolin Luchsinger

Membres :

Lukas Beerli
Susanne Gasser
Vital Hauser, dr en méd.
Hansjürg Rhyner, LL. M^e
Prospero Trovato

Grisons

Président :

Martin Candinas, conseiller
national

Membres :

Christina Romana Berger
Maurus Blumenthal
Pierrina Hassler
Anna Margreth Holzinger-
Loretz
Monika Lorez-Meuli
Anita Laperre-Rauch
Edith Oechslin, dr en méd.
Ernst Sax, lic. en droit
Ursin Widmer

Jura

Président :

Patrick Ballaman

Membres :

Patricia Boillat,
Rodolpho Boesch
Madeleine Bréchet
Sabine Brosy, Philippe Faivet
Radenko Mijanovic
Jean-François Milani

Lucerne, Obwald et Nidwald

Président :

Jim Wolanin

Membres :

Bernhard Achermann
Sara Agner
Adrian Haueter-Zumbühl
Claudia Huser
Christine Kaufmann-Wolf
Hannes Koch
Erika Liem Gander
Walter Wyrsh

Neuchâtel

Présidente :

Marianne Guillaume-
Gentil-Henry
précéd. : Gigliola Favre

Membres :

Jean-Claude Berger
Claude Grimm
Grégory Jaquet
Sébastien Marti
Claire-Lise Schwaar

St-Gall-Appenzell

Président :

Manfred Dähler, M^e,
lic. en droit

Membres :

Leo Coray
Thomas Bodenmann,
dr en méd. FMH
Monika Eugster-Sutter
Julian Heeb

Tessin

Président :

Paolo Rimoldi

Membres :

Luca Beretta Piccoli
Nicola Keller
Luisa Ongaro Mengoni
Remo Semmler
Lorenza Stanga-Gini

Thurgovie-Schaffhouse

Président :

Christian Lohr, conseiller
national

Membres :

Brigitte Späth, dr ès sc. pol.
Iren Eichenberger
Michael Keiser
Hedy Mannhart
Armin Schmidlin

Uri-Schwytz-Zoug

Président :

Patrick Rööfli

Membres :

Martin Scotoni, dr en méd.
FMH
Christoph Caviezel
Eveline Lüönd
Filomena Russo
Carmen Schuler
Regula Töndury-Ruppli

Vaud

Président :

Nicolas Leuba

Membres :

Nicolas Walther
Katia Horber-Papazian, prof.
Christian Terrier, notaire

Zurich

Présidente :

Pearl Pedergnana

Membres :

Monika T. Wicki, Prof. Dr.
Thomas Bolliger
Oskar Denzler, dr en méd.
Silvia Seiz-Gut
Bettina Umhang, M^e,
lic. en droit

Membres collectifs

AES, Arbeitsgemeinschaft Ess-Störungen, Zürich

agm, Association Genevoise des Malentendants, Genève

APW Arbeitsgemeinschaft pro Wahrnehmung, St. Gallen

Architecture sans obstacles – le centre spécialisé suisse

Entlastungsdienst Ostschweiz, Gossau

Entlastungsdienst Schweiz, Aargau-Solothurn, Aarau

Entlastungsdienst Schweiz, Kanton Bern, Bern

Entlastungsdienst Schweiz, Kanton Zürich, Zürich

Fachstelle Autismushilfe Ostschweiz, St. Gallen

Fondation Emera, Sion

forum écoute, Fondation romande des malentendants,
Lausanne

Frauenzentrale Haushilfe- und Entlastungsdienst, St. Gallen

Ligue suisse contre l'épilepsie, Zurich

Nathalie Stiftung, Gümligen

pro audito Schweiz, Organisation für Menschen
mit Hörproblemen, Zürich

SAL, Schweiz. Arbeitsgemeinschaft für Logopädie, Zürich

Sonos, Schweiz. Hörbehindertenverband, Winterthur

Stiftung Arkadis, Olten

Stiftung Mosaik, Pratteln

Stiftung Rheinleben, Basel

traversa, Netzwerk für Menschen mit einer psychischen
Erkrankung, Luzern

UCBAVEUGLES, Union centrale suisse pour le bien des
aveugles, St-Gall

Zentrum Selbsthilfe, Basel

Organe de révision

Convisa Revisions AG, Herrengasse 14, 6430 Schwyz

Représentation dans des organisations et affiliation

Pro Infirmis est représentée dans des organisations nationales et internationales.

Représentation dans les instances dirigeantes de

- Association « Suisse sans obstacles »
- Communauté d'intérêts Proches aidants IGAB-CIPA-CIFC
- Fondation Profil – travail & handicap
- FSCMA, Fédération suisse de consultation en moyens auxiliaires pour personnes handicapées et âgées
- Inclusion Handicap
- Réseau Construction sans obstacles
- Verein Sitios

Affiliation

- Alliance pour une éducation sexuelle en Suisse
- Association de soutien à « sozialinfo.ch »
- Association LEA « Living Every Age »
- Association Mad Pride
- Charte Aide sociale Suisse
- Charte pour la prévention des abus sexuels, de la maltraitance et d'autres formes de violation de l'intégrité
- Fédération suisse du tourisme
- Fondation Zewo, Service suisse de certification pour les organisations d'utilité publique collectant des dons
- GSR, Groupe Suisse de Travail pour la Réadaptation
- Koordination Schweiz (droit des assurances sociales et droit de coordination)
- KPGH, Conférence des présidentes et des présidents des grandes œuvres d'entraide
- proFonds, Association faitière suisse des fondations et des associations d'utilité publique
- Réseau Case Management Suisse, HES Lucerne
- Réseau Santé Psychique Suisse
- SSUP, Société suisse d'utilité publique



Nous remercions

nos donatrices et donateurs, les entreprises partenaires, les fondations donatrices, l'Office fédéral des assurances sociales, le Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées, les cantons et les communes pour leur soutien généreux à nos prestations et projets.

Merci aussi à nos clientes et à nos clients pour leur confiance en notre travail et notre organisation.

Impressum :

Rédaction et édition
Pro Infirmis
Feldeggstrasse 71, 8008 Zurich

Tél. 058 775 20 00
contact@proinfirmis.ch

IBAN CH96 0900 0000 8002 2222 8

[proinfirmis.ch](https://www.proinfirmis.ch)

